

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 16 (1880)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} MARS 1880.

XVI^e Année.

N^o 5.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Revue de la presse pédagogique. — Résultats de l'Exposition universelle au jugement de la Commission des Etats-Unis. — Notes sur la littérature française (second article). — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Revue de la presse pédagogique.

NOS ÉCHANGES AVEC LA PRESSE BELGE EN 1879.

La Suisse et la Belgique ont bien des choses en commun, ne serait-ce que l'amour ardent de leur indépendance nationale. Cette indépendance des deux pays, ayant eu à subir à plusieurs reprises la même menace et de la part du même ennemi (on peut le nommer : c'est Napoléon III), la solidarité des deux peuples s'en est accrue. Les descendants du grand communier de Gand, Jacques Artewelde, et ceux de Hugues Bezanson, le père de la liberté genevoise, se donnant la main sur le terrain politique, la sympathie s'étend aussi naturellement aux choses de l'esprit et à l'enseignement public. Nous avons eu des Belges dans nos Congrès. Qui ne se rappelle l'excellent M. Wynen-Bierque d'Anvers, au Congrès de Fribourg; MM. Lenoir et Mosray, au Congrès de St-Imier. Nous avons appris avec beaucoup de plai-

sir que le premier, M. Wynen, ancien chef d'institution, est aujourd'hui inspecteur des écoles, à Malines. Les échanges de la presse pédagogique ont achevé de sceller l'alliance.

De la terre des Flamands et des Wallons, nous recevons d'abord le *Progrès*, de Bruxelles, feuille scolaire qui en est à sa 19^{me} année et qui à la publication des actes officiels allie celle d'articles plus ou moins intéressants sur les diverses branches de la vie scolaire. Nous remarquons comme nouveauté, dans le *Progrès* de cette année, un *Cours de droit constitutionnel*, et nous trouvons dans cet exemple un stimulant pour continuer nos études sur le droit public et fédéral, commencées à l'occasion du premier volume de M. Dubs, l'éminent publiciste dont la Suisse déplore la perte.

Le *Progrès* voue comme nous une attention particulière à la nécrologie des hommes d'école. Un de ses derniers numéros rend un juste tribut d'hommage à M. Saeys, directeur de l'école moyenne d'Ixelles, et qui avait parcouru tous les échelons de la carrière avant de parvenir à la direction de l'établissement important dont il était le chef. Parmi les questions traitées dans la partie intitulée *Méthodologie* et que nous appelons nous *Didactique* (le nom ne fait rien à la chose), il y a plusieurs bons mémoires dont nous tâcherons de faire notre profit.

Le *Moniteur des instituteurs primaires*, de Gand, dont le rédacteur en chef est M. Blontrond, instituteur à Laeken, revêt un caractère plus pratique. Cette feuille, qui en est à sa 7^{me} année d'existence, renferme des matériaux utiles pour la direction journalière des écoles. Cela ne l'empêche pas de donner de temps en temps à son public d'excellents articles de fond et de théorie.

Une troisième feuille scolaire belge, c'est l'*Ecole primaire*, journal de l'enseignement pratique, paraissant à Namur depuis six ans, sous la direction de M. Emond, professeur à l'école normale de Muy. Cet écrit périodique, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, renferme parfois, en dépit de son titre positif, de bons articles de fond surtout en matière de langue, de style et d'histoire nationale. Nous lisons avec plaisir les articles relatifs à ce dernier objet et dernièrement, entre autres, ce qui y était dit de l'évêque de Liège, Notker, qui a été un bienfaiteur pour ce pays. Ce Notker, venu de la Souabe, était un de nos compatriotes, et forme un premier trait d'union entre les Belges et les pères des Suisses. Le savant et noble Notker sortait du couvent de St-Gall. Le journal de M. Emond a reproduit quelques-unes des maximes que nous avons extraites des œuvres

du Père Giratel. Il nous aurait fait plaisir d'en indiquer la provenance.

Nous recevons de Belgique le *Bulletin de la Fédération générale* des instituteurs de ce pays. Le numéro du 10 décembre dernier donne quelques détails intéressants sur l'origine de la Fédération. En voici un résumé, extrait du discours de M. de Smet, président :

La Fédération actuelle est fille de l'association flamande qui florissait déjà en 1857.

En 1870, première réunion des instituteurs flamands et des instituteurs wallons dans la maison appelée Brodhuis, à Bruxelles. Mais en présence des difficultés de divers genres (celle de la langue entre autres), la Fédération serait tombée sans les persévérants efforts de M. Campion, le gérant du *Progrès*, dont la Belgique libérale déplore la perte.

Un règlement finit par être adopté, en 1871, à Bruxelles.

La Fédération au début ne comptait que 300 membres. En 1872, à Liège, elle en comptait 600; à Anvers, en 1873, 1000. Cette ville donna 1000 francs de subside. En 1874, à Namur, il y avait 1300 participants. A Bruxelles, en 1875, les fédérés de l'école étaient au nombre de 2000, et, pendant que la capitale nous gratifiait de 4000 francs, la province nous en octroyait 2000. L'importance des discussions augmentait avec le nombre des membres et la faveur des autorités et du public.

Les questions traitées étaient celles de l'enseignement obligatoire et gratuit, les moyens à prendre pour former le goût et le sens du beau, l'enseignement des ouvrages manuels, les musées scolaires, l'admission des enfants, les examens, les vacances.

En 1876, le Congrès siégea à Mons et en 1878 à Bruges, où 2200 membres faisaient partie de la Fédération. En 1879, le Congrès s'est tenu pour la seconde fois à Liège où la Fédération belge compte 2500 membres. De bonnes relations sont entretenues avec la Hollande, qui a aussi ses Congrès auxquels la Belgique délègue ses présidents.

On a traité entre autres, au dernier Congrès, la question délicate des peines et des récompenses, où nous voyons avec plaisir, par les discours de MM. l'instituteur Watther, à Schoorisse, et Van der Wide, que le corps enseignant belge ne donne pas dans les théories de l'optimisme sentimental et trompeur qui regarde avec horreur tout châtiment, comme si les enfants et les garçons de 14 à 16 ans n'étaient plus *cet âge sans pitié* dont parlait Lafontaine, et que tout fut aisé à un maître instruit et

bienveillant. Nous l'avons déjà dit vingt fois et nous le dirons cent que le système de persuasion pure et simple est une utopie mensongère. La philanthropie vraie ne veut pas sans doute que les maîtres soient les bourreaux qu'ils ont été et qu'ils sont encore en certains pays, mais elle commande aussi que le maître soit respecté, que les garnements soient punis et ne fassent pas de leur maître un plastron et un souffre-douleur; que l'autorité ne s'en prenne pas aux maîtres des vices des enfants et de la faiblesse des parents.

Nous avons beaucoup aimé aussi les paroles de M. Rutten, de Gollencourt, qui montre la société actuelle exigeant la soumission à la loi et semble d'autre part favoriser l'insubordination à l'école. Cependant, au mot de verges que prononce l'instituteur de Gollencourt, il y a eu un murmure général, parce qu'il révèle un système que l'on repousse.

Un autre question intéressante quoique d'un ordre plus théorique : « Que peut faire l'école primaire pour développer la fraternité entre les peuples » a été discutée et a fait l'objet d'un rapport de M. Waternhost. L'honorable instituteur de Merelbeke exprime des idées semblables à celles qui dominaient, il y a quelques années, dans la Société romande et dont on paraît bien revenu, même trop revenu, à ce qu'il paraît à l'auteur de ces lignes. Les réactions sont toujours mauvaises. Ainsi M. W. voudrait qu'à chaque Congrès, chaque pays fût représenté par une députation. « De cette manière, dit-il, nous aurions une chaire d'où résonnerait une voix puissante sur tout l'univers. » Nous ne nous faisons pas d'illusions à cet égard et nous savons ce qu'il y a de difficile et d'irréalisable dans ces Congrès universels et internationaux. Mais il y a cependant quelque chose d'utile, de beau, de pratique qu'on ne doit pas négliger, quand on le peut, qu'il y a de l'argent pour cela et que les circonstances sont favorables, comme pour la Belgique et la Hollande, si voisines et sœurs en quelque sorte. La séparation de corps et de biens de 1830 ne doit pas empêcher la bonne intelligence maintenant que les deux sœurs peuvent se revoir sans préjudice.

La Belgique imitant, sans le savoir peut-être, la Suisse française a eu la pensée de couronner les vétérans de l'enseignement. Le dernier Congrès a fait une ovation à M. Germonprez, qui a 50 ans d'enseignement, sept enfants tous dans l'enseignement et qui est décoré de la croix civique de première classe.

A. DAGUET.

Résultats de l'Exposition universelle au jugement de la Commission des Etats-Unis.

Le *Journal des instituteurs de Paris*, dont nous avons eu le plaisir de voir et d'entendre le rédacteur en chef, M. Bertrand, au Congrès de Lausanne, donne à ses lecteurs une traduction des conclusions et résultats auxquels M. Philbrick, commissaire du Bureau des Etats-Unis, d'accord avec ses collègues, est arrivé dans l'étude qu'il a faite de l'Exposition de Paris, comparée avec les précédentes.

« La principale utilité d'une exposition universelle, dit avec raison M. Philbrick, consiste dans les termes de comparaison et d'information qu'elle présente. Sous ce rapport, l'Exposition de Paris était supérieure à ses sœurs aînées. »

Voici les vingt et une conclusions du rapport présenté par M. Philbrick aux surintendants ou directeurs de l'instruction publique des Etats-Unis et qui lui ont valu les félicitations de ces Messieurs :

1. La crèche, destinée à procurer des nourrices aux enfants au-dessous de trois ans dont les mères travaillent au-dehors pendant le jour, est une institution d'une utilité reconnue pour les grandes villes, surtout dans la plupart des parties de l'Europe.

2. La salle d'asile (infant schools), pour les enfants qui sont entre l'âge de la crèche et l'âge de l'école, est aussi regardée dans toute l'Europe comme une partie essentielle du système d'enseignement public.

3. Les écoles de perfectionnement ouvertes le soir ou le dimanche aux élèves qui ont terminé le cours des études élémentaires sont devenues, en plusieurs pays, une partie essentielle du système scolaire, et, dans quelques-uns, la fréquentation de ces écoles est rendue obligatoire.

4. Les autorités scolaires regardent comme incomplet un système d'instruction publique qui ne comprend pas des écoles normales, en nombre suffisant, pour la préparation de tous les maîtres.

5. Les rapports qui ont été faits dans ces dernières années sur l'abolition des punitions corporelles à l'étranger, ne sont pas exacts.

6. Le dessin est, d'après les meilleures autorités depuis Michel-Ange à nos jours, le fondement de tout enseignement industriel.

7. Le dessin devrait être enseigné dans toutes les écoles élé-

mentaires non-seulement à ce titre, mais comme un instrument de la culture générale nécessaire à tous les enfants.

8. De l'histoire des progrès de l'éducation dans le monde civilisé, il est permis d'inférer que la fréquentation obligatoire est destinée à faire partie de tout système d'enseignement public.

9. La tendance générale dans tous les pays est de rendre les écoles publiques entièrement laïques.

10. L'instruction dans les écoles publiques n'est pas partout gratuite, mais la gratuité devient de plus en plus générale.

11. L'idée de restreindre l'action de l'Etat à ce qui concerne l'instruction élémentaire est condamnée par la pratique de presque toutes les nations.

12. Les écoles d'enseignement industriel se sont rapidement développées dans les dernières années, mais il n'en est presque point qui soient entretenues par les ressources publiques.

13. Les filles sont partout initiées aux travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.

14. Les fournitures scolaires sont en Amérique meilleures que partout ailleurs; mais dans beaucoup de pays on les regarde comme trop coûteuses pour un usage général.

15. Le caractère le plus général des constructions scolaires en France consiste dans une grande salle au rez-de-chaussée, où les élèves prennent la récréation et les divers repas du milieu du jour.

16. En Allemagne, toutes les maisons d'école sont, dans les villes, pourvues d'une place ou salle de gymnastique.

17. Assujettir à la nécessité d'une élection annuelle tous les instituteurs est un usage barbare, inconnu en dehors des Etats-Unis.

18. Les écoles publiques de quelques villes des Etats-Unis ne sont pas, sous le rapport de l'organisation, au-dessous des écoles de certaines villes étrangères.

19. La proportion des institutrices aux instituteurs dans les écoles publiques de l'Amérique est trop grande au point de vue des véritables avantages de l'éducation.

20. L'histoire de l'éducation n'est pas favorable à l'opinion que l'éducation en commun des sexes soit le progrès final vers lequel tend la civilisation. C'est le contraire qui est vrai.

21. La spécialisation est la loi du progrès dans l'enseignement, c'est-à-dire qu'à mesure que l'instruction avance, l'enseignement tend à se spécialiser et à restreindre le nombre des objets d'étude.

Notes sur la littérature française.

(Second article.)

En relisant l'aperçu en seize lignes où M. Edmond Schérer (qu'on nous a fait mal à propos écrire Scherrer), le célèbre critique du *Temps*, nous sommes frappés des noms qu'il omet; car avec un pareil homme, d'autant de sang-froid et si sûr de lui, il n'est pas question d'oubli.

Oui, il a omis bien des noms, et de ceux qu'on a l'habitude de mettre au premier rang et dont l'indication aurait donc ainsi ajouté aux richesses de la littérature française et au nombre des beaux génies qui ornent le Panthéon littéraire de la France. Ces noms, les voici, dans l'ordre de date à peu près :

M^{me} de Staël, Joseph de Maistre, Benjamin Constant, Paul-Louis Courier, Augustin Thierry. celui qu'on a surnommé, à cause de sa gloire non moins que de sa cécité, l'Homère de l'histoire, François Villemain, le célèbre critique littéraire, l'auteur de tant d'ouvrages aussi admirables que ceux des critiques cités par M. Schérer.

Quel motif a pu déterminer ce dernier dans cette élimination de si grands talents généralement adoptés et reconnus être de premier ordre?

Dans une nomenclature de ce genre, il y a naturellement toujours beaucoup d'arbitraire, une grande part faite aux prédilections. Mais pour ces six noms-là, il ne peut guère y avoir de doute sur la place qu'ils occupent dans les lettres françaises. La première, et la première seule, leur convient.

D'où vient la sévérité excessive, tranchons le mot, l'injustice de M. Schérer pour M^{me} de Staël qu'il loue si bien dans ses *Portraits littéraires*? Il lui trouve, il est vrai, un génie plus oratoire que littéraire. Mais l'éloquence n'est-elle pas aussi de la littérature? Pourquoi vouloir réduire cette dernière aux arts d'imagination? « Elle atteint le sublime, » dit encore M. Schérer, « et non la perfection. » Il y a de la subtilité là dedans. Si le sublime n'est pas, comme on le dit souvent par erreur, le *non plus ultra* du beau, il est celui du grand. Après l'ostracisme de génies comme M^{me} de Staël, de Benjamin Constant, on comprend celui de Tocqueville que M. Schérer appelle cependant le plus grand publiciste de notre âge. « Notre siècle, dit-il (*Portraits littéraires*, I, 8) n'a aucun écrivain politique à lui comparer. » Mais il a grand soin de mettre un correctif à l'éloge en ajoutant : *La postérité mettra son buste au pied de la statue de Montesquieu*, ce qui signifie en langage de tous les jours, que Tocqueville, bien que le premier écrivain politique, de l'époque actuelle au jugement du critique du *Temps*, n'est cependant encore, selon lui, qu'un disciple heureux de l'auteur immortel de l'*Esprit des Lois*; le premier est un homme de génie, le second serait un talent supérieur, mais non un génie comme son devancier. On pourrait aussi trouver peut-être que si sévère pour M^{me} de Staël, J. de Maistre, Courier, Villemain, Augustin Thierry, Benjamin Constant, le critique parisien ne l'est pas assez pour Barthélémy, l'auteur de la *Némésis*, qu'il place au tout premier rang.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTE RENDU DES CONFÉRENCES GÉNÉRALES DES INSTITUTEURS NEUCHÂTELOIS, pour l'année 1879. Neuchâtel, Borel, 190 pages.

Les deux questions posées à la Conférence étaient, comme l'a fait observer M. le Conseiller d'Etat Roulet, dans son discours d'ouverture, le 22 septembre dernier, d'une importance capitale.

La première, *le rôle de l'éducation morale de l'enfant*, a été discutée par écrit et de vive voix d'une façon très contradictoire. Pendant que les uns auraient voulu faire de la morale un enseignement spécial et se servir, par exemple, du *Manuel d'instruction civique* de M. Bornet, et qui débute par l'étude des droits et devoirs, d'autres pensent que le développement moral doit être la résultante de l'enseignement de toutes les branches, et c'est ce point de vue qui a prévalu dans le vote final et les conclusions définitives.

La seconde question : *l'école primaire, telle qu'elle est organisée, répond-elle aux besoins de la profession future des élèves*, a fait l'objet, comme la précédente, de l'examen préalable et consciencieux des six cercles ou conférences scolaires.

Cette seconde question avait au fond pour objet, dans la pensée exprimée par M. Roulet dans son discours d'ouverture, de décider s'il fallait oui ou non transformer l'école primaire en école préparatoire à l'enseignement professionnel.

Les conclusions de la Conférence de Neuchâtel et adoptées par la majorité tendent à écarter l'idée que l'école primaire soit une école préparatoire à l'enseignement professionnel, autrement que par le développement de l'activité intellectuelle.

La création d'écoles professionnelles une fois votée, il y aurait lieu d'examiner la relation entre l'enseignement primaire et celui du métier.

M. le Directeur de l'Instruction publique a exprimé le regret que l'on n'eût pas parlé des travaux manuels.

Il est à remarquer que les rapports venus de la Montagne sur la question des rapports de l'école primaire avec la carrière professionnelle se prononçaient dans le sens d'un plus grand réalisme et ne trouvaient pas l'école primaire organisée en harmonie suffisante avec la vie professionnelle et avec la vie de l'ouvrier, qui est la grande préoccupation des pays industriels.

Le compte-rendu des discussions est suivi, dans l'écrit que nous annonçons d'une notice historique de M. Villommet sur la Société pédagogique neuchâteloise, fondée en 1859-60. Le nombre des membres est de 119. Le rapport du Comité central, plein de détails d'un véritable intérêt, est accompagné d'un rapport sur la bibliothèque qui s'accroît de jour en jour par des dons et qui recevra probablement encore un subside de 100 francs de l'Etat. Le volume se termine par un coup-d'œil sur la fête de chant célébrée à St-Blaise.

Tel est en gros le contenu du rapport des conférences, car pour entrer dans les détails, il faudrait beaucoup plus de temps et d'espace que

nous n'en avons. Nous nous proposons cependant de revenir, par forme de causerie, sur quelques-unes des idées émises, soit pour les appuyer, soit pour les combattre. Il y a aussi de belles et salutaires pensées à relever; car, c'est avec bonheur que nous le constatons, l'art d'écrire a fait de notables progrès au sein du corps enseignant primaire. De plus, on voit que ce corps enseignant pense et ne néglige pas le fond pour la forme. En troisième lieu, on voit que les instituteurs lisent et se tiennent au courant de ce qui se passe autour d'eux dans le monde, le vaste monde, et que ce serait bien à tort qu'on les accuserait de s'isoler à plaisir et de ne pas être amis du progrès réel. Car tout ce qui s'affiche progrès est mainte fois reculé. L'instituteur a appris à juger hommes et choses autrement que par les apparences. A. D.

DEUX HÉROÏNES DE LA FOI: *Blanche Gamon et Jeanne Terrasson*. Récits du XVII^e siècle, publiés par Th. Claparède et Ed. Soty. — Neuchâtel, librairie Sandoz; Paris, librairie Sandoz et Fischbacher; Genève, librairie Desrois.

Ces deux narrations annotées, précédées d'une introduction intéressante, jettent du jour sur les plus tristes pages de l'histoire de la persécution en France au XVII^e siècle. Cet ouvrage original, écrit dans l'orthographe de l'époque, offre un intérêt à la fois historique et littéraire. C'est, réfugiées à Berne, que ces deux héroïnes du Dauphiné racontent leur histoire, dans un style dont la naïveté rachète les longueurs et les incorrections, comme le récit des détails émouvants en excuse d'autres plus vulgaires. En parcourant ces pages, le lecteur s'arrête parfois saisi d'horreur. Le terrible d'Hérapine, directeur de l'hôpital de Valence, lui apparaît comme un bourreau, usant des moyens les plus infâmes pour torturer ses victimes. — Chacune d'elle a sa manière de sentir, de souffrir, et par conséquent d'écrire. La différence d'âge y est sans doute pour quelque chose. Toutes deux possèdent une connaissance rare des Ecritures, une grande profondeur de sentiment, une foi héroïque, et leur vie prouve une fois de plus que le sexe faible sait être fort dans l'adversité. Cette lecture utile et saine sera particulièrement profitable aux personnes qui ne connaissent la souffrance qu'en imagination. M. V.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — L'asile des Billodes vient de clore sa 64^e année d'existence. La moyenne des élèves a été de 74, dont 21 Neuchâteloises, 19 Bernoises, 8 Vaudoises, 5 Fribourgeoises, 2 Tessinoises, 1 Argovienne, 1 Genevoise, 2 Françaises, 1 Alsacienne. Le rapport de M. Nonguier, directeur de l'asile, constate un bon, dû au don généreux de M^{me} Girard née Dubois, établie à Vienne en Autriche. Le capital de l'établissement s'est accru de 17000 fr. La moyenne des pensions payées par les enfants a été de 160 fr.

Ce rapport est contresigné par Louis DuBois - DuBois qu'on retrouve dans toutes les œuvres utiles.

SUISSE ROMANDE. — Un comité, présidé par M. Forster, professeur de physique à l'Université de Berne, prie toutes les personnes qui ressentent la secousse d'un tremblement de terre, d'en informer le dit président ou ses collègues, qui, pour la Suisse romande, sont M. Forel, professeur à Morges, et M. Soret, professeur à Genève. M. Forel est spécialement chargé des cantons de Vaud, Valais et Neuchâtel.

VAUD. — M. Félix Rambert, professeur de théologie à la faculté libre de ce canton, est mort dans la force de l'âge.

GENÈVE. — M. Colladon a inventé un appareil très simple au moyen duquel les sourds-muets peuvent percevoir les sons de la musique et entendre la parole articulée. Cet appareil s'appelle *audiphone*.

FRIBOURG. — Le *Chroniqueur* de ce canton publie des articles très intéressants sur la *Caisse de retraite des instituteurs*, que l'auteur propose d'accroître par des versements de 15000 fr., ce qui porterait le capital actuel, qui est de 110000 fr., à 125000, qui produiraient annuellement 5625 fr.

D'après l'*Annuaire* de l'instruction publique de l'année 1880, le corps enseignant fribourgeois compte 438 instituteurs primaires et secondaires.

TESSIN. — L'*Educatore* de Lugano a rendu un compte détaillé du congrès des instituteurs de la Suisse française à Lausanne. Mais il renferme quelques inexactitudes dont nous ne ferons pas un crime au correspondant, M. Colombi, qui a fait de son mieux, mais qui se trouvait pour la première fois dans nos réunions et n'a pas toujours été bien renseigné. L'*Histoire de la Suisse*, en italien, du professeur Curti, est banni des écoles de ce canton par décret inséré dans la *Feuille officielle*. La municipalité de Lugano, fidèle aux traditions libérales de Lavini et d'autres magistrats distingués, dans une adresse qu'elle a envoyé à M. Curti, exprime avec douleur son regret de la mesure prise et fait des vœux pour qu'un nouveau jugement vienne rouvrir l'accès des écoles au livre populaire qui en a été exclu. (*Educatore* de Lugano, du 15 décembre.)

La feuille tessinoise ne nous dit pas si le même sort a atteint l'*Abrégé* de Daguét, traduit en italien par le professeur Nizzola.

BERNE. — M. l'inspecteur des écoles Wyss a publié une série de discours relatifs au perfectionnement des instituteurs.

— La *Berner-Zeitung* dit que M. Ruegg n'a contre lui que quelques mécontents. Quant à M. Morf, nous avons reçu une lettre d'un des principaux instituteurs de l'ancien canton que nous n'avons pas jugé à propos de publier. Mais elle prouve que la feuille bernoise pourrait garder ses leçons et son mauvais français pour elle.

La retraite de M. Ruegg et le choix de son successeur continuent à occuper les esprits.

SOLEURE. — Le *Solothurner Schulblatt* relève le fait qu'en 1791 vivait dans le royaume de Naples un brave prêtre nommé Vamiano Petrone, qui donnait ordinairement pour pénitence à ses ouailles de planter un certain nombre d'arbres sur leurs propres terres. Les pénitents manquaient-ils de plants, il leur en fournissait lui-même ou les leur procurait d'une autre manière. De là vient, dit-on, que la contrée de Montagano

est une des plus fertiles et des mieux cultivées. Que de bien peut faire un bon curé de village!

— La fondation Roth pour les veuves et orphelins des instituteurs a commencé son œuvre, sous les auspices du landamann Vigier et le concours de la trésorerie d'Etat. Elle possède le beau capital de 106000 fr. et a servi une pension de 125 fr. à 57 participants

— Au cours de répétition donné en novembre dans le chef-lieu, M. von Arx, président de la commission des écrits destinés à la jeunesse, a fait une excursion dans le champ des ouvrages du même genre en Allemagne a parlé de l'importance du contrôle des lectures faites à la maison. M. von Arx, maître à l'école normale, a traité dans trois conférences des idées politiques fondamentales qui dirigeaient les Suisses depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. M. le landamann Vigier a montré comment le sentiment patriotique pouvait être éveillé à l'aspect des gravures publiées par Burri et Jecker. Le directeur de l'instruction publique, M. le landamann Brosi, a fait six conférences sur les Constitutions cantonale et fédérale qui sont livrées à la publicité. (Solothurner Schulblatt.)

ST-GALL. La tempête qu'avait soulevée dans la partie catholique de ce canton la question du manuel Muller-Dændliker est apaisée, grâce, dit-on, à quelques concessions du pouvoir. Les orthodoxes protestants, de leur côté, ne sont pas contents de la prépondérance qu'ont les hommes du christianisme libéral à l'école normale et à l'école cantonale.

— Un prêtre catholique zélé pour l'instruction publique, M. Germann, est mort à Sargans.

— Le *Pius-Verein*, ou Société de Pie IX, réuni dans les murs du chef-lieu de ce canton les 26, 27 et 28 août dernier, a décidé la fondation d'une école normale catholique sous les auspices de l'épiscopat suisse. Il serait placé à Zoug.

ZURICH. — Le premier jardin d'enfants de ce canton date de février 1877 et fut installé au Lindenhof par une société de 299 membres qui se sont engagés à payer 2236 fr. par année. Les dons et legs faits en faveur de l'institution s'élèvent à 5126 fr. Un bazar organisé au profit du même établissement a rapporté près de 5000 fr. Les jardinières, au nombre de deux, reçoivent 3200 fr. Ce jardin est fréquenté par 50 enfants. (Rapport du pasteur Bion. Extrait du *Beobachter*.)

— En août 1879, M. Hess, instituteur à Feldbach, frappé de cécité, a dû se retirer et a obtenu une pension de 1000 fr. de l'Etat.

— Le conseil d'éducation, sur la proposition d'une commission composée de MM. Wattstein, Grob, pasteur, et Bodmer, instituteur secondaire, a décidé l'élaboration d'un nouveau plan d'enseignement pour l'école normale.

Ce M. Bodmer est-il le même que celui qui, à Winterthour, proposait de faire de la philosophie de Hartmann la philosophie de l'école?

THURGOVIE. — Le vénérable doyen Pupikofer, l'auteur savant et estimé d'une *Histoire de ce canton*, a demandé sa démission des fonctions de bibliothécaire en chef et d'archiviste. Ce vétéran de la science historique est plus qu'octogénaire.

PARTIE PRATIQUE

Causerie sur le calcul mental et les mesures métriques.

L'importance du calcul mental n'est plus à démontrer. Tout le monde aujourd'hui l'apprécie et en comprend les précieux avantages. Les relations d'affaires se sont tellement multipliées que nos élèves doivent être préparés à résoudre, sans difficulté, tous ces petits problèmes de la vie ordinaire. Il importe surtout de les familiariser avec les diverses mesures et subdivisions de mesures du système métrique. Pour leur inculquer des notions claires sur la valeur relative de ces mesures, il ne suffit pas d'exposer avec lucidité tout le système en leur faisant remarquer l'esprit philosophique et pratique qui a présidé à son élaboration, il faut encore, par des calculs nombreux, leur rendre familiers les rapports qui existent entre les diverses dénominations des mesures, en les ramenant à leur expression la plus simple et la plus connue des élèves : *l'argent*. Ne nous contentons pas de dire : Combien un mètre vaut-il de décimètres, de centimètres, de millimètres ? — Combien y a-t-il de mètres dans un décamètre, un hectomètre, etc. ? Il faut encore rendre la chose *concrète* en leur faisant exprimer les rapports de ces mesures par des valeurs monétaires. Ex. : Si j'achète de l'étoffe de 1 fr. le mètre, combien un décimètre de cette étoffe vaut-il ? — un centimètre ? Et si l'étoffe coûte 2 fr., 3 fr., 4 fr., etc. ? Ne craignons pas de multiplier les exemples, mais, toujours sur de petits nombres, afin que l'élève saisisse facilement le rapport. De cette manière il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il y a le même rapport entre le mètre et le décimètre qu'entre le franc et la pièce de dix centimes ; entre le mètre et le centimètre qu'entre le franc et le centime. Le simple rapprochement de ces deux rapports sera pour lui une démonstration beaucoup plus claire que tous les raisonnements mathématiques. Il se convaincra également que tout le calcul consiste dans un simple déplacement de la virgule ; et bientôt vous le verrez résoudre, sans effort, des problèmes dont la solution lui paraissait très difficile, sinon impossible.

Le calcul mental est tout à la fois le chemin le plus sûr et le plus court pour arriver au but. Le plus sûr, parce que, si l'élève s'égare dans son raisonnement, le maître peut le mettre immédiatement sur la voie en lui faisant constater son erreur ; le plus court, parce que, en opérant sur de petits nombres, comme nous l'avons dit plus haut, dans l'espace de quinze à vingt minutes on pourra résoudre trente à quarante questions qui en auront plus dit à l'intelligence de l'élève que deux ou trois problèmes écrits, où l'on aura accumulé des difficultés de toutes sortes. Est-ce à dire que nous proscrivons les problèmes écrits et que nous faisons fi de toutes les questions qui éveillent la réflexion, le raisonnement, et qui exigent de l'enfant à la fois un travail mécanique considérable et un effort intellectuel ? Pas le moins du monde. Ces deux choses se complètent et doivent marcher de front ; seulement, nous craignons qu'on ne fasse au calcul mental une part trop exiguë dans nos pro-

grammes ; et nous croyons être dans le vrai, en réclamant, pour cet exercice, quinze à vingt minutes sur une leçon d'une heure.

Le même procédé que nous venons d'exposer peut s'appliquer à d'autres mesures. Ainsi, quoi de plus simple que de faire comprendre à l'élève que le rapport qui existe entre l'hectolitre et le litre est le même que celui entre le franc et le centime. Lorsque je paie du vin 57 francs l'hectolitre, il coûte fr. 0,57 le litre. Sur cette seule donnée, vous pouvez composer une foule de petits problèmes qui auront l'avantage d'intéresser l'élève et de lui faire toucher du doigt la simplicité du système.

Nous pourrions multiplier les exemples ; mais, ce que nous avons dit suffit. croyons-nous, pour faire comprendre notre pensée que nous résumons dans les principes suivants :

1^o Rendre familières aux élèves les diverses dénominations des mesures métriques par de nombreux exercices de calcul mental.

2^o Opérer sur de petits nombres, afin de résoudre le plus grand nombre possible de questions, et de rendre claire la valeur relative de ces diverses mesures.

3^o Rester dans le *domaine pratique* en ne parlant que des mesures en usage dans le commerce et les relations journalières de la vie.

Ce dernier point demande une petite explication :

Pour chaque unité nous avons la série des mesures plus grandes ou plus petites que l'on obtient en faisant précéder le nom de l'unité principale, des expressions *déca*, *hecto*, *kilo*, *myria*, et *déci*, *centi*, *milli* ; mais, toutes ne sont pas en usage. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'étoffe, on ne parle que du *mètre*, du *décimètre* et du *centimètre*. Il serait ridicule de dire un *décamètre* ou un *hectomètre* de drap ; et, d'un autre côté, il serait puéril de pousser l'approximation jusqu'aux *millimètres*. S'agit-il de liquides ? Dans la pratique, on ne fait usage que de l'*hectolitre* pour les grandes quantités, du *litre* et du *décilitre* pour le détail.

Pestalozzi voulait que l'enfant se rendît toujours parfaitement compte de l'utilité des connaissances qu'il cherchait à lui inculquer. Restons fidèle à ce principe et, comme ce grand pédagogue, quoique à un moindre degré, sans doute, nous aurons la joie de voir nos efforts couronnés de succès.

Voici maintenant quelques questions qui feront, mieux encore que les explications théoriques, connaître notre pensée et notre méthode en fait de calcul mental :

Combien y a-t-il de décimètres à 1 mètre ? de centimètres ? — Lorsque je paie de l'étoffe 4 fr. le mètre, combien vaut le centimètre ? le décimètre ? combien devrais-je pour 30 centimètres ? 40 centimètres ? 60 centimètres ? etc. — Combien coûte 1 centimètre lorsque l'étoffe vaut 3 fr. le mètre, 4 fr., 5 fr., 6 fr., 12 fr., 15 fr., 18 fr. ? — Combien faut-il de centimètres pour faire 1 décimètre ? — Si j'ai de l'étoffe de fr. 0,07 le centimètre, combien vaut le décimètre ? Combien vaudraient 5 décimètres ? Quelle est la valeur du mètre de cette étoffe ? — J'ai pris 35 centimètres de drap à 10 fr. le mètre, combien dois-je ? Combien devrais-je pour 43 centimètres ? 56 centimètres ? 75 centimètres ? etc. — A 14 fr. le mètre, combien valent 20 centimètres ? 30 centimètres ? etc.

Combien faut-il de litres pour 1 décalitre ? — Lorsque le litre d'une

marchandise coûte fr. 0,60, combien vaut le décalitre ? le double-décalitre ? — Combien faut-il de décalitres pour 1 hectolitre ? Combien de doubles-décalitres pour un hectolitre ? — Si je donne 3 fr. du décalitre, combien dois-je pour 1 hectolitre ? pour 3 hectolitres ? pour 12 hectolitres ? — A combien revient le litre de vin qui coûte 58 fr. l'hectolitre ? 67 fr. ? 78 fr. ? etc. — J'achète du vin à raison de 56 fr. l'hectolitre, je le revends au détail fr. 0,70 le litre, combien est-ce que je gagne par litre ? (poser une série de questions dans le même genre.) Qu'est-ce que le décilitre ? le centilitre ? — A fr. 0,80 le litre, combien vaut le décilitre ? combien 2 décilitres ? 3 décilitres ? etc. — Combien vaut un verre de vin de 2 décilitres à raison de fr. 1 le litre ? de fr. 0,90 ? fr. 0,80 ? fr. 0,75 ? etc. — En achetant du vin à fr. 0,70 le litre et en le revendant fr. 0,20 les deux décilitres, quel bénéfice fait-on par litre ?
N. G.

PROBLÈMES POUR LES ÉLÈVES.

1. Un bûcheron a obtenu aux enchères une parcelle de forêt pour la somme de 2000 fr. Il l'a exploitée et a fait 57 billes, 96 stères de bois, 25 stères d'écorces et 2000 fagots. Il a vendu les billes à raison de fr. 19 pièce, le bois 9 fr. le stère, les écorces 8 fr. le stère et les fagots fr. 15 le cent. Les frais d'exploitation se sont élevés à 219 fr. Quel bénéfice a-t-il fait ? — Réponse : 228 fr.

2. On a acheté, à raison de fr. 1,45 le mètre, quatre coupons d'étoffe mesurant : 1^o 25^m,75 ; 2^o 28^m,40 ; 3^o 31^m,25 et 4^o 47^m,20. Combien doit-on ? — Réponse : fr. 192,27.

3. Avec cette étoffe on a fait des robes pour lesquelles on a employé 7^m,80 par pièce. Sachant qu'on a payé fr. 3,75 pour la façon et les fournitures de chaque robe, on demande : 1^o combien on a pu faire de robes ; 2^o combien chacune coûte. — Réponse : 17 robes ; fr. 15,06 chacune.

4. Un entrepreneur est chargé de creuser un canal de 347^m,6 de longueur, 4^m,6 de profondeur ; la largeur de l'ouverture est de 3^m,5 et celle du fond de 2^m,7. Les parois des extrémités sont verticales. — Pour exécuter ce travail, il emploie 15 ouvriers qui enlèvent chacun 0^m,6 cube par heure et qui travaillent 9 heures 40 minutes par jour. Il les paie à raison de fr. 0,95 par mètre cube. En combien de jours ce travail sera-t-il terminé ? Combien recevra chaque ouvrier ?

Réponses : I. 57 jours ; II. fr. 314,07.

PROBLÈMES POUR LES SOCIÉTAIRES.

a) Pour les instituteurs.

V. — Trouver l'aire de l'espace compris entre trois cercles tangents l'un à l'autre et qui ont chacun 0^m,03 de diamètre (J.-L. Ellenberger, Les Charmettes).

VI. — Quelle est la surface totale et le volume d'un octaèdre régulier dont l'arête mesure 3^m,12 ? — Etablir les formules qui donnent la surface et le volume (Ed. Berger, Peseux).

b) Pour les institutrices.

5. Une femme a porté des œufs au marché. Elle en a cassé six et a vendu le tiers du reste fr. 0,05 pièce, les $\frac{2}{3}$ du nouveau reste à raison

de fr. 0,80 la douzaine, et enfin elle vend le dernier reste, moins deux œufs qu'elle donne à un pauvre, pour fr. 2,25, à raison de fr. 0,45 la demi-douzaine. Combien avait-elle d'œufs et quelle somme a-t-elle reçue?

6. Trois messagers se rendent à la même ville, le 1^{er} tous les 6 jours, le 2^{me} tous les 8 jours et le 3^{me} tous les 12 jours. Ils se sont trouvés réunis le 20 février; à quelles dates auront lieu les premières rencontres du 1^{er} et du 2^{me}, du 1^{er} et du 3^{me}, du 2^{me} et du 3^{me}, de tous les trois ensemble?

Réponses aux problèmes du n° 3, pages 46-48.

III. La fraction est $\frac{3}{4}$.

IV. La surface du parallélogramme est de 40^{m²},29.

3. Le capital est fr. 2850 et le taux 4 %.

4. Pour faire le mélange, il faut prendre 720 litres à fr. 0,60, 240 litres à fr. 0,50 et 240 litres à fr. 0,45.

La réponse au problème de comptabilité est la suivante: le bénéfice s'est élevé à fr. 3412; le dividende est de fr. 23,884 par action.

Ont envoyé les solutions exactes des problèmes III et IV ou d'un problème seulement :

MM. H. Jacot (Neuchâtel), S.-E. Metthez (Noirmont), G.-E. Perret (Cofrane), A. Perret (Chaux-de-Fonds), M^{lle} Amour (Albertville); MM. J.-L. Ellenberger (les Charmettes), G. Boss (Locle), A. Robadey (Bulle). Ed. Vuillemin (Courgevaud), A. Aubert (Calames), E. Perret (Locle) et P. Lavoyer (Jonchère).

Pour les problèmes 3 et 4 ou pour l'un des deux seulement :

M^{me} E. Addor-Reymond (Mauorget), M^{lles} A. Chappuis (Renens). R. Breguet (Boudry), E. Gabus (Locle), L. B. (Chaux-de-Fonds), E. Jeanneret (Neuchâtel); un sociétaire, J. Uldry (Bulle); M^{lles} M. Boullotte (Oran), I. Challandes (Fontaines), J. Ducret (Versvey) et quatre jeunes filles de la classe de M. Candaux-Pavillard (Orny).

MM. J. Bertrand (Neuchâtel), S. Geissler (Auvernier), A. Perret (Chaux-de-Fonds), A. Robadey (Bulle), M^{lle} M. Boullotte, un sociétaire, et sept élèves (quatre filles et trois garçons) de l'école d'Orny, ont établi avec exactitude le compte du bateau *le Flamant*, proposé par M. le professeur Isely.

M. H. Jacot (Neuchâtel) nous a fait parvenir trois solutions différentes du problème IV. Nous publions la solution algébrique :

Représentons le côté AC du parallélogramme par la lettre x et la hauteur correspondante par LB.

La surface du parallélogramme est égale à $AC \times LB$ ou à $8x$ mètres carrés.

On a successivement :

$$x^2 + \frac{64}{25} x^2 + 2x(6-x) = 100\text{m}^2$$

$$x^2 + \frac{64}{25} x^2 - 2x^2 + 12x = 100\text{m}^2$$

$$64x^2 - 25x^2 + 300x = 2500$$

$$39x^2 + 300x - 2500 = 0$$

$$x^2 + \frac{300x}{39} - \frac{2500}{39} = 0$$

$$x = -\frac{150}{9} \pm \sqrt{\left(\frac{150}{39}\right)^2 + \frac{2500}{39}}$$

$$x = -\frac{150 \pm \sqrt{120000}}{39}$$

$$\text{Or } \pm \sqrt{120000} = \pm 346,41$$

La seule solution possible est $\frac{346,41 - 150}{39} = \frac{196,41}{39} = 5,0361$ et la surface du parallélogramme est ainsi égale à $5^m,0361 \times 8^m = 40^m,29$.

FRANÇAIS

Composition.

Il nous a été envoyé jusqu'ici quatre travaux que nous ne pouvons pas reproduire, on le comprendra facilement, mais que nous tenons cependant à analyser.

La ville et la campagne (dialogue entre un citadin et un paysan). par M^{lle} B. à O. Deux observations de fond : il nous semblait qu'en donnant un tel sujet, nous verrions chacun des deux interlocuteurs chanter « les délices de son existence » et soutenir *mordicus* que le milieu dans lequel il vit est préférable à l'autre. M^{lle} B. a pris la contre-partie de la donnée, et elle nous présente un citadin exaltant les louanges de la campagne et un villageois s'extasiant devant les merveilles des villes. Serait-il donc vrai que « le chien lâchera toujours la proie pour l'ombre ? » Un dialogue est quelque chose de vif, de rapide, qui demande des réponses et des réparties ; or, dans celui que nous avons sous les yeux, le paysan prend la parole *une fois* et le citadin *deux*. Ce n'est pas très varié. Quant à la forme, nous trouvons les inversions trop nombreuses : « Exposés à toutes les intempéries... Pour les distractions que procurent... Libres sans le savoir, vous voyez... Exempts des tourments de la fortune, vous avez... » Sauf cela, des idées et souvent le mot juste.

Un jour de congé, par H. M., élève de M. A. R. à Bulle. Travail correct, mais sans rien d'extraordinaire. Le style coupé que l'auteur affectionne fait que sa narration n'est qu'une suite de saccades, qui ne concourent pas à produire la *variété*, cette qualité si importante du style. Un bon point néanmoins.

Lettre à ma mère, par J. U. de la même école. Travail consciencieux et intéressant, sauf le second alinéa, entrant dans des détails trop minutieux ; style également trop coupé. Exemple : « En été, c'est de là un coup d'œil superbe. La ferme est assise à mi-flanc. La cour de notre pensionnat est carrée. Elle est pavée. Dans un des coins se trouve une citerne que l'on n'utilise plus, » etc. Michelet a écrit des pages entières dans ce genre, sans être monotone, mais tout le monde n'est pas Michelet. Egalement un bon point, et courage !

Lettre, par A. G., aussi de Bulle. Nous nous bornerons à mentionner cette composition, dont le sommaire a été emprunté à un autre journal pédagogique que l'*Educateur*. Le dit journal, nous ayant déjà traités d'*imitateurs*, ce qui nous honore fort, car il est toujours louable d'imiter le bien, pourrait nous taxer de *plagiaires*, ce qui nous serait moins agréable.